CAPEYRON NORD
FORMATION CACES® - SECURITE EN ENTREPRISE



PROGRAMME DE FORFMATION

CACES R486

RECYCLAGE

TITRE DE LA FORMATION

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 486 catégorie A : PEMP à élévation verticale

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 486 catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES)
Recommandation 486 catégorie C : conduite hors production des PEMP

Objectifs professionnels

A l'issu de la formation, le stagiaire sera capable de :

Manipuler les plates-formes élévatrices mobiles de personnes en toute sécurité, suivant la recommandation R 486 de la CNAM

Public concerné

Tout conducteur de nacelles élévatrices (PEMP), à élévation verticale, à élévation multidirectionnelle ou intervenant en conduite hors production.

Modalités pédagogiques

Présentiel

Prérequis

Être titulaire d'un Caces R 486

Effectifs

Minimum : 3
Maximum : 6

Conditions et Délai d'accès
1 -Remplir la fiche de renseignements stagiaire envoyé par mail
2 - Satisfaire au prérequis
3 -Positionnement : Passer un test pour vérifier le niveau de lecture, de

compréhension du français et le niveau de calcul.
4 - Contractualisation

Délai : Entrer en formation sous 6 semaines maximum. Nous contacter pour connaitre les places disponibles dans la prochaine session

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.
Référent handicap :
Magali DOURY - 06 82 42 48 97 - magali.doury@d-cisif.fr

Contenu

PARTIE THEORIQUE
1. Pourquoi une formation
2. Réglementation
3. Règles essentielles de prévention
4. CACES® et autorisation de conduite
5. Rôles et responsabilités de chacun
6. Rôles des organismes
7. Les recommandations de la CNAM
8. La recommandation R 486 de la CNAM
9. Les caractéristiques
10. Les obligations du constructeur et du loueur
11. Technologie
12. Les risques
13. Les règles d'utilisation
14. Les règles de conduite
15. Les éléments d'adéquation
16. Les dispositifs de sécurité
17. Les consignes de sécurité
18. Les dangers et les interdits
19. Pratique

PARTIE TESTS
Évaluations informatisées des connaissances théoriques et des savoir-faire avec exercices pratiques

Encadrement pédagogique

Intervenants
Formateurs en possession de tous leurs CACES® en cours de validité
Testeurs certifiés CACES® par l'organisme GLOBAL
Formateurs en possession de leur attestation de réussite de prévention des risques professionnels (INRS)

Coordinateur pédagogique
Franck DROIT - 05 57 21 64 71 - contact@caces-bordeaux.fr

Assistance administrative
Vanina EYQUEM et Louis DROIT- 05 57 21 64 71 - contact@caces-bordeaux.fr

Méthode pédagogique

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques
Pédagogie active basée sur l'interaction sur le contenu du cours entre le formateur et les stagiaires

Moyens pédagogiques

Cours et tests théoriques dispensés en salle de réunion et des boîtiers réponses
Cours et tests pratiques dispensés sur un terrain adapté et équipé permettant les exercices
Session de 6 stagiaires maximum

Plateformes élévatrices à élévation ou conduite hors production.

Remise d'un support de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :
Equipements de Protection Individuelle (EPI) obligatoires :
- Casque de sécurité : Protège contre les chutes d'objets ou les impacts.
- Chaussures de sécurité renforcées : Préservent les pieds en cas de choc ou d'écrasement.
- Gilet de haute visibilité : Permet aux conducteurs d'engins et aux autres travailleurs de se repérer facilement.
- Gants de protection : Utile pour manipuler les commandes ou les charges avec précision.

Modalités d'évaluation des acquis

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention de : une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test ET une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
La réussite aux épreuves pratique nécessite l'obtention de : une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test ET une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués ET une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Validité du module théorique : 1 an
Validité du module pratique : 1 an

Reconnaissance

- Attestation de formation
- Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité des engins de chantier R486

RS7000 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486 catégorie A : PEMP à élévation verticale

RS7001 -
Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486 catégorie B : PEMP à élévation multidirectionnelle

RS7002- Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486 catégorie C : conduite hors production des PEMP

- Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE -

Date de Décision : 18-12-2024 Date d'échéance d'enregistrement : 18-12-2029

Validité : 5 ans

Durée (heures)

14 heures
Possibilité d'allégement (partie théorique) si vous avez validé un CACES R486 ou le module théorique - validité : 1an

TARIF

Catégorie	Nom de la catégorie	Tarif
RS 7002 – C	Conduite hors production des PEMP	750 €
RS 7000 – A	PEMP à élévation verticale	762 €
RS 7001 – B	PEMP à élévation multidirectionnelle	762 €

TVA Applicable 20%
Financements envisageables :
Entreprise, (OPCO, FAF) – Consulter votre service Ressources Humaines
France Travail – Consulter votre Conseiller -Particulier -CPF

Le tarif de cette formation varie selon le nombre de catégories CACES choisies, le type de session (intra ou inter-entreprise) et le nombre de participants.

Le **tarif définitif**, adapté à vos besoins spécifiques et aux modalités de votre projet, sera précisé dans le devis correspondant à la présente action de formation.
Nous vous invitons à nous contacter pour définir ensemble votre projet et ses modalités de financement.au 05.57.21.64.70 ou à contact@caces-bordeaux.fr

Dates et horaires / Lieu

Date : nous consulter

Horaires : 8h30-12h00 et 13h30-17h00

Lieu : Cubzac-Les- Ponts ou sur site entreprise cliente

Modalités de suivi

Suivi de l'assiduité
Feuilles d'émargement

Suivi pendant la formation
Fiche de suivi de formation

Suivi après la formation
Un questionnaire est adressé au stagiaire de la formation pour évaluer le bénéfice de la formation sur l'objectif professionnel visé.

Date de mise à jour : 15/10/2026